

Fiche de liaison du Médecin du travail

Fiche à renvoyer au service Handicap et Maintien dans l'emploi.

Important : l'agent devra être averti que les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles et ne peuvent être communiquées que dans le cadre des commissions Maintien dans l'emploi.

I. Agent

Civilité :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

Adresse :

CP :

Ville :

Diplôme(s) et formation :

Poste de travail :

Date d'embauche

Métier :

Grade : .

Titulaire

temps complet

temps non complet + de 28h

temps non complet - de 28h

Contractuel

Autre :

Situation actuelle :

En poste

En arrêt de travail depuis le :

Accident du travail ou maladie professionnelle

CLM / CLD / CGM

Disponibilité d'office pour maladie

Autres

Reconnaissance Travailleur Handicapé obtenue. Période :

Dossier R.T.H. envisagé

Dossier R.T.H. en cours

Autres types de bénéficiaires :

2. Les interlocuteurs

Collectivité ou établissement :

Adresse :

Contact :

Fonction :

CP :

Ville :

Courriel :

Téléphone :

Médecin du travail

Nom :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Adresse :

CP :

Ville :

Risque d'inaptitude

Est-ce qu'il y a un risque d'inaptitude ?

Oui Non

Si oui :

Définitive

Temporaire

Par rapport à tous les postes de la collectivité

Par rapport au poste

Conclusions :

Date de la dernière visite médicale :

Aptitudes et restrictions

Restrictions à la marche ?

Restrictions à la montée et descente d'escaliers ?

Restrictions à la conduite de véhicules ?

Restrictions posturales ?

Restrictions gestuelles ?

Restrictions au port de charges ?

Restrictions aux travaux pénibles ou entretien des locaux ?

Restrictions au travail en hauteur ?

Restrictions au niveau de l'ambiance physique de travail ?

Restrictions relationnelles (contact avec le public, travail en équipe, isolé,..) ?

Restrictions horaires ou temps de travail ?

Autres restrictions et commentaires ?

Joindre la fiche médicale d'évaluation des aptitudes.

Date de transmission de la fiche de liaison au service Handicap et Maintien dans l'emploi :

Contexte d'intervention

Quelles démarches concernant le projet de maintien dans l'emploi ont déjà été entreprises par la collectivité ?

La situation individuelle de l'agent est-elle observée chez d'autres agents du collectif de travail ?

La collectivité est-elle ouverte à l'étude de la situation et à la mise en œuvre des éventuelles propositions ?

Existe-t-il un contexte conflictuel entre l'agent et son employeur ?

D'autres éléments contextuels sont-ils à souligner pour aider à l'analyse de la situation ?

Date :

Signature du médecin et tampon